

Métiers du sport : PROFESSEUR DE SPORT



Souvent mes élèves ont tendance à me qualifier de professeur de sport alors que je suis professeur d'éducation physique et sportive . Il existe quelques différences dans le statut , les compétences requises et la formation.

Le professeur de sport dépend du Ministère de la jeunesse et sport et intervient dans le milieu extra-scolaire (associations , clubs)

COMPETENCES

- Une véritable passion du sport ainsi qu'une bonne connaissance du milieu sportif.
- Avoir le sens du contact de l'initiative et une grande motivation.
- Ne pas avoir peur des heures de travail

CONTRAINTES

- le nombre d'heures passées
- travail le week-end

FORMATIONS

Le poste de professeur de sport s'obtient sur concours . Pour se présenter il faut une licence de STAPS(sciences et techniques des activités physiques et sportives),un brevet d'état (ou du diplôme de guide en haute montagne)

Age maximum 30 ans . Un concours interne existe, il est destiné aux fonctionnaires ou agents de l'état qui sont en poste depuis au moins 5ans et sans limite d'âge.

Pour les sportifs de haut niveau , les conditions et les bonifications sont particulières afin de favoriser la réinsertion professionnelle.

Ces concours sont ouverts par option, soit dans l'option de conseiller d'animation sportive auprès des services déconcentrés du ministère chargé de la jeunesse et des sports ou de ses établissements, soit dans l'option de conseiller technique sportif auprès des fédérations et groupements sportifs. Ils peuvent également être ouverts par discipline sportive au sein de chaque option.

Les épreuves du concours :

Il existe de nombreux sites qui pourront vous donner des renseignements sur le concours